© Stéphan Poulin

MÉMOIRE DU PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

Dans le cadre de la Consultation publique du ministère de la Santé et des Services sociaux sur la vision et les orientations gouvernementales en matière de lutte contre le bruit environnemental au Québec

Montréal, septembre 2019

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES MONTRÉAL

MISE EN CONTEXTE

Le Partenariat du Quartier des spectacles est heureux d'apporter sa contribution à la Consultation publique sur la vision et les orientations du gouvernement du Québec en matière de lutte contre le bruit environnemental. Ce sujet retient déjà l'attention de notre organisme et celle de nos nombreux partenaires. Nous nous permettrons de commencer notre mémoire par une mise en contexte du Quartier des spectacles. Celle-ci soulignera la grande importance d'une gestion du bruit environnemental sensible et concertée, afin de faciliter la conciliation entre l'occupation du territoire et la qualité de vie des riverains.

LE QUARTIER DES SPECTACLES, UN QUARTIER CULTUREL QUI A REVITALISÉ LE CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

Fondé en 2003 par un regroupement d'acteurs culturels, institutionnels et économiques, le Partenariat du Quartier des spectacles a pu évaluer l'an dernier, à l'occasion de son 15e anniversaire, le degré d'avancement de ce grand quartier culturel qui a pris forme dans le centre-ville de Montréal et qui constitue désormais une référence mondiale pour les quartiers culturels de grandes villes.

Une concertation des différents milieux présents sur le territoire – culturel, touristique, économique, social – combinée à un soutien important des trois ordres de gouvernement a permis de consolider et de dynamiser, sur un territoire d'à peine un kilomètre carré, la plus forte concentration de salles de spectacles en Amérique du Nord et un lieu unique pour l'accueil de grands événements d'exception :

- une trentaine de salles de spectacles ;
- une quarantaine de festivals et de grands événements ;
- bon an, mal an, plus de 1,6 million de spectateurs payants ;
- la moitié des billets vendus dans la grande région de Montréal — le quart de tous ceux vendus au Québec[1] ;
- plusieurs centaines de milliers de visiteurs et de participants aux activités gratuites d'animation culturelle dans les différents sites de l'espace public du Quartier des spectacles ;
- une intégration des technologies numériques dans l'espace public du Quartier des spectacles, soutenant la capacité d'innovation de plusieurs jeunes entreprises montréalaises et québécoises.

1. Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications, *La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2017 (mise à jour du 10 octobre 2018)*. Voir : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/bulletins/optique-culture-61.pdf

Place des Festivals © Ulysse Lemerise / OSA

L'effervescence culturelle et le programme ambitieux d'investissements publics dans l'aménagement urbain du Quartier des spectacles ont eu d'importants effets d'entraînement sur le plan économique et urbain :

- des investissements publics de 200 M$ dans l'aménagement d'espaces publics, accompagnés et suivis d'investissements immobiliers privés et publics d'environ 2,2 G$, lesquels apportent une contribution substantielle aux revenus fiscaux des trois ordres de gouvernement[2] ;
- un soutien à longueur d'année de l'achalandage commercial, de la fréquentation des restaurants, des hôtels et des établissements touristiques du Quartier des spectacles et du grand centre-ville[3].

Avec ses effets d'entraînement, ce quartier culturel unique aura constitué l'une des principales locomotives du développement du centre-ville de Montréal au cours des deux dernières décennies.

2. Source : Groupe Altus, *Étude des retombées économiques immobilières — Pôle de la Place des Arts, Quartier des spectacles*, Montréal, décembre 2014, 8 p. et annexes.

3. Voir en particulier : KPMG, *Les retombées commerciales des salles de spectacles du Quartier des spectacles et autres lieux de diffusion à Montréal, version préliminaire, Montréal*, mai 2018, 24 p.

LE QUARTIER DES SPECTACLES, BIEN PLUS QU'UN LIEU D'ANIMATION CULTURELLE

Le Quartier des spectacles ne se résume pas à un simple quartier de divertissement comme la plupart des quartiers de ce type en Amérique du Nord. Contrairement à un projet immobilier ou au développement d'un futur centre-ville de la périphérie, le Quartier des spectacles est un quartier complet, un milieu de vie complexe et dynamique, et un lieu où coexistent plusieurs éléments publics et privés à caractère patrimonial.

Le Quartier des spectacles se distingue notamment :

- parce qu'il constitue un authentique milieu de vie pour quelque 12 000 habitants, dont les préoccupations, les contraintes et les attentes doivent être intégrées dans la planification et la gestion du lieu et de ses activités ;
- parce qu'il se situe au cœur du principal bassin d'emplois au Québec (45 000 emplois sur son seul territoire, en plus des dizaines de milliers d'autres des secteurs urbains à sa périphérie immédiate) ;
- parce qu'il accueille environ 50 000 étudiants, plusieurs campus et plusieurs résidences étudiantes dans son périmètre et à sa périphérie immédiate.

Place des Festivals

LA CONCILIATION DES FONCTIONS, UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE DANS LE QUARTIER DES SPECTACLES

C'est cette réalité de fonctions multiples présentes sur le territoire du Quartier des spectacles – culturelle, artistique, commerciale, touristique et résidentielle – et l'importance que nous accordons à leur cohabitation harmonieuse qui ont amené le Partenariat du Quartier des spectacles à s'intéresser à la Consultation publique sur le bruit environnemental. Plusieurs orientations gouvernementales que décrit le document publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSQ) nous interpellent, car elles cadrent avec les stratégies et les actions instaurées dans les dernières années par le Partenariat, en collaboration avec ses membres, parties prenantes et divers organismes et sociétés œuvrant sur son territoire.

Ainsi, nous partageons complètement l'avis du MSSQ quant à l'importance de concilier l'occupation du territoire et la qualité de vie. Comme on peut le lire dans le document *Vision et orientations gouvernementales en matière de lutte contre le bruit environnemental au Québec*, le « développement de milieux de vie durables repose sur la présence de divers services (transport, écoles, loisirs, etc.), commerces et industries légères à proximité des résidences et sur leur accessibilité. La mixité des usages à l'intérieur d'un milieu de vie doit permettre à chacun de vivre, de travailler et de fêter, mais aussi de dormir et de se détendre » (p. 9).

La mission du Partenariat du Quartier des spectacles – *Vivre, créer, apprendre et se divertir au centre-ville* – demeure inchangée depuis nos débuts, il y a 16 ans, et porte en elle la priorité accordée à la cohabitation harmonieuse des différentes fonctions présentes sur son territoire. Les nuisances sonores occasionnées par l'activité culturelle (les festivals ainsi que, dans une moindre mesure, les salles de spectacles et les bars) constituent l'un des plus grands défis de cohabitation dans le Quartier des spectacles, notamment pour les clientèles résidentielles. À ce jour, nous avons réussi à atteindre et à maintenir un équilibre, sans compromettre le dynamisme culturel exceptionnel du centre-ville de Montréal.

Le présent mémoire expose les principales stratégies et actions de gestion du bruit mises en œuvre dans les dernières années sur notre territoire, en plus d'apporter certains éléments de réflexion à la Consultation publique du MSSQ. Nous espérons que ceux-ci contribueront à enrichir la vision et les orientations du gouvernement.

ORIENTATION 1 DU MSSQ – Gérer le bruit environnemental de manière concertée et collaborative selon une approche cohérente

Une des clés de succès du Quartier des spectacles a été la création d'un mécanisme dynamique de concertation — le *Partenariat du Quartier des spectacles* — qui, depuis le début, associe à ses travaux et à sa gouvernance des représentants des résidents du quartier, des commerçants, des promoteurs immobiliers, des établissements d'enseignement supérieur ainsi que des administrations publiques.

Nous saluons donc la première orientation du MSSQ, car nous partageons cette volonté de travailler en mode collaboratif, basée sur un modèle de concertation avec les différents acteurs d'un territoire.

Le Quartier des spectacles a connu une augmentation marquée de sa population depuis l'annonce des investissements publics dans le pôle ouest de son territoire, et la richesse comme la diversité de l'offre culturelle ont joué un rôle majeur d'attraction auprès des ménages qui ont décidé de s'y installer. La proximité du lieu de résidence avec le lieu de travail, la possibilité de se déplacer par les transports actifs et l'accès aux transports collectifs constituent autant de motifs utilitaires dans leur choix du centre-ville. Mais au-delà de ces raisons utilitaires, les nouveaux résidents du Quartier des spectacles choisissent aussi, voire souvent, d'y habiter pour ces raisons intangibles que sont l'ambiance, l'animation, la convivialité et la sécurité urbaines. Ces facteurs s'appuient directement sur la qualité et la diversité de l'offre culturelle dans un quartier qui s'impose comme une référence internationale et fait école dans d'autres villes.

Place Émilie-Gamelin © Bruno Destombes

Le fait d'habiter au cœur d'un quartier culturel comporte des avantages indéniables pour les résidents qui veulent profiter d'une offre culturelle diversifiée et participer à une animation urbaine intense. Si les résidents du Quartier des spectacles doivent logiquement s'attendre à l'affluence massive de spectateurs et de visiteurs dans leur secteur de résidence et s'y adapter, ils sont néanmoins en droit de jouir d'une certaine quiétude à l'intérieur de leur logement, même pendant les périodes de grande effervescence.

C'est cette préoccupation qui a poussé le Partenariat à faire valoir, auprès des promoteurs immobiliers et de l'administration municipale, l'importance d'une révision des normes d'insonorisation des bâtiments à vocation résidentielle sur son territoire. Une telle révision cadre parfaitement avec l'orientation 1 du MSSQ, en particulier avec le point 1.5 stipulant l'importance d'« identifier des mesures incitatives ou économiques qui [...] aideraient à corriger l'insonorisation de bâtiments sensibles fortement exposés au bruit ».

Aussi nous paraît-il primordial d'exiger des promoteurs d'édifices résidentiels dans le Quartier des spectacles qu'ils respectent des normes acoustiques et incorporent des technologies d'insonorisation dans tout nouveau bâtiment résidentiel. À titre d'exemple, l'installation de fenêtres à triple vitrage en montage non parallèle constitue l'une de ces technologies d'insonorisation qui contribuent à réduire de façon significative les niveaux de bruit à l'intérieur des logements. De telles normes d'insonorisation rigoureuses dans les zones à proximité des places publiques et des lieux de diffusion du Quartier des spectacles faciliteraient grandement la cohabitation entre les différentes fonctions – résidentielle et événementielle – présentes dans le Quartier des spectacles, à condition que les promoteurs immobiliers en soient informés dès qu'ils manifestent leur intention de construire sur ce territoire.

ORIENTATION 2 DU MSSQ – Assurer un aménagement du territoire favorable au maintien et à la création d'environnements sonores sains permettant de concilier divers usages

Nous saluons aussi l'orientation du gouvernement de viser « une amélioration progressive et continue de la qualité de l'ambiance sonore extérieure dans les milieux habités [...] tout en tenant compte du développement économique et des besoins de mobilité, d'activités culturelles et de loisirs de la population » (p. 16).

Comme le souligne le document du ministère, « diverses mesures peuvent contribuer à réduire, atténuer ou mieux contrôler le bruit comme les distances séparatrices, l'orientation des édifices, la disposition des pièces d'un logement ». Sur notre territoire, un des ensembles résidentiels présentement en construction en témoigne. En effet, les tours à condos Laurent & Clark ont été conçues de telle sorte que les chambres à coucher ne donnent pas sur le Parterre, un des espaces publics occupés par les festivals ; les occupants seront ainsi moins dérangés par le bruit qu'occasionnent les prestations artistiques tenues à proximité. Nous saluons fortement de telles initiatives, témoignant de la prise en compte par les promoteurs immobiliers, dès l'étape de conception, du contexte particulier d'un territoire fortement animé.

ORIENTATION 3 DU MSSQ – Partager les connaissances, diffuser l'information et sensibiliser la population et les décideurs

Le Partenariat appuie également l'orientation 3 du gouvernement, quant à l'importance de l'accès aux connaissances et leur partage « dans le but d'établir la collaboration et la concertation nécessaire à l'établissement d'un cadre cohérent d'actions ». Nous travaillons depuis plusieurs années sur des mesures visant à mieux contrôler le niveau de bruit sur notre territoire, notamment par une modélisation sonore des places publiques et l'implantation de sonomètres (voir détails ci-dessous). Dans le cadre de ces initiatives, nous avons établi des mécanismes de partage d'information dès le départ, pour que nos apprentissages soient diffusés non seulement auprès de nos parties prenantes, mais aussi plus largement auprès d'autres acteurs montréalais confrontés à des défis de bruit environnemental.

Ainsi, nous travaillons activement à la modélisation sonore 3D des places publiques du Quartier des spectacles, en collaboration avec l'arrondissement de Ville-Marie, le département de géomatique de la Ville de Montréal et d'autres partenaires. L'objectif est de concevoir et de gérer la sonorisation des espaces extérieurs – comme la place des Festivals – dans l'esprit de ce qui se fait dans les salles de concert performantes, en optimisant le son pour les personnes qui assistent à l'événement, tout en limitant sa propagation au-delà de ce périmètre. À terme, la modélisation sonore aidera à anticiper et à mieux contrôler la propagation du son selon l'aménagement des scènes et en fonction du cadre bâti environnant. Grâce à cette modélisation, les organisateurs de festivals et d'événements pourront mieux planifier l'aménagement de leurs sites et réduire le nombre de plaintes occasionnées par le niveau sonore. Les pouvoirs publics, notamment la Ville de Montréal, pourront de leur côté mieux anticiper les nuisances sonores et, au besoin, travailler avec les promoteurs d'événements pour revoir les plans d'implantation.

L'implantation de sonomètres au Quartier des spectacles est un autre exemple d'action menée dans une optique de conciliation et de cohabitation. Grâce au soutien et à la collaboration de la Ville de Montréal, nous allons procéder cet automne à l'installation de huit sonomètres sur les places publiques du Quartier. Ces sonomètres rendront possible la lecture des niveaux sonores en temps réel et faciliteront grandement les ajustements rapides en cas de dépassement des limites de bruit permises.

Nous partageons régulièrement l'information sur l'avancement de ces travaux et les connaissances acquises en cours de processus avec les différentes parties prenantes lors de rencontres multipartites, que ce soit les instances concernées de la Ville (arrondissement, Bureau des festivals…) ou les promoteurs d'événements. Nous les communiquons également à d'autres intervenants qui pourraient bénéficier de ces outils et apprentissages : promoteurs d'événements montréalais, départements de recherche (Université McGill, ÉTS, UQAM), fournisseurs d'équipement et fabricants, professionnels du son. Au-delà d'un simple transfert de connaissances, ces partages d'information facilitent la concertation des actions d'un ensemble d'acteurs sur un même territoire.

Nous partageons en outre l'information avec les résidents du Quartier des spectacles, à l'occasion de cafés-rencontres organisés deux fois par année ainsi qu'au sein d'un comité de résidents instauré par le Partenariat, auquel se joignent différents partenaires externes (Service de la culture à la Ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie, Service de police de Montréal, Table de concertation du faubourg Saint-Laurent, Corporation d'habitation Jeanne-Mance). Ces forums permettent d'informer la clientèle résidentielle sur les actions en cours et à venir, de mieux comprendre ses préoccupations et de bien cerner les principaux enjeux sur lesquels nous devrions intervenir. Les résidents apprécient énormément ces forums d'échange, car ils sentent que l'on tient compte de leurs besoins et que l'on prend des actions concrètes pour y répondre.

ORIENTATION 4 DU MSSQ – Développer les compétences des intervenants à l'égard du bruit, rassembler les experts et soutenir la recherche

Enfin, nous saluons la volonté du gouvernement d'augmenter la formation des intervenants, car les connaissances générales sur le bruit sont encore limitées. De façon plus précise, dans le contexte d'un quartier culturel comme le nôtre, caractérisé par un niveau d'animation élevé, un grand besoin se fait sentir pour de la formation et de la documentation spécifique à l'environnement des festivals et des lieux de diffusion culturelle. C'est pourquoi un soutien pour l'accès à de la formation continue et à une documentation adaptée (p. 19) serait un apport précieux.

Par ailleurs, la mise en application de mesures concrètes favorise le développement de certaines compétences relativement au bruit, comme nous avons pu le constater depuis que nous travaillons à la modélisation sonore et à l'installation de sonomètres. Grâce à l'important soutien offert en gestion administrative par la Ville, notamment le STI, et à la contribution d'une multitude de spécialistes et de consultants dans des expérimentations concrètes, nos équipes internes ont pu réaliser ces projets. Nous avons ainsi acquis de nouvelles connaissances et expériences dans les domaines de la propagation sonore et de la gestion du bruit.

ORIENTATION 5 DU MSSQ – Améliorer les connaissances sur les situations d'exposition au bruit environnemental

Les mesures de modélisation sonore et de sonomètres mentionnées ci-dessus s'inscrivent dans cette orientation du gouvernement. Un autre projet débuté durant l'été 2019 vise, quant à lui, à mieux documenter les incivilités (y compris les nuisances sonores) occasionnées par l'animation culturelle. Des agents de terrains ont sillonné le territoire pendant plusieurs semaines, en soirée et pendant la nuit, et ont répertorié les nuisances dans une carte de type *« heat map »*. Cette visualisation des zones les plus touchées par l'animation dans le Quartier des spectacles nous aidera grandement à cibler les zones d'intervention les plus importantes. Un deuxième projet-test réalisé durant l'été 2019 cherchait à sensibiliser les festivaliers à la présence de résidents à proximité des sites d'animation. Une installation ludique attirait l'attention des gens qui quittaient les lieux des activités sur le fait qu'ils entraient dans des zones résidentielles et les invitait à respecter les zones de quiétude.

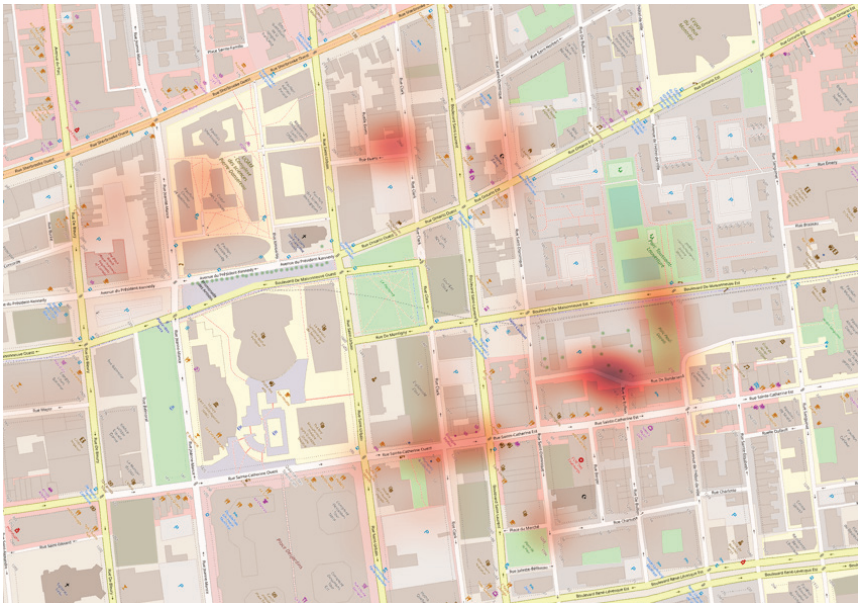

De gauche à doite : *« Heat map »* ; projet – test de sensibilisation des festivaliers

Ce ne sont là que quelques exemples d'actions qui s'inscrivent dans une stratégie plus large de sensibilisation et de réduction des frictions entre les différentes clientèles présentes dans le Quartier – résidents, festivaliers, etc. Il serait opportun de consacrer des moyens plus importants à une telle démarche, que le gouvernement pourrait soutenir. En raison de la concentration exceptionnelle d'animation sur son territoire et de sa proximité avec des clientèles résidentielles, le Quartier des spectacles pourrait ainsi servir de zone-test pour expérimenter diverses méthodologies de recherche sur le bruit, d'exposition au bruit environnemental, de sensibilisation de la population, etc. Ces apprentissages pourraient profiter à l'ensemble des parties prenantes et des décideurs à l'échelle du Québec.

CONCLUSION

En conclusion, le Partenariat du Quartier des spectacles accueille très favorablement la vision et les orientations du gouvernement en matière de lutte contre le bruit environnemental. Nous espérons avoir l'occasion de bénéficier des initiatives qui accompagneront leur mise en œuvre, de manière à assurer le bien-être des résidents et une cohabitation harmonieuse sur notre territoire. Nous serons également heureux de mettre au service du MSSQ, le cas échéant, les quelques apprentissages que nous aurons déjà pu faire au sujet des nuisances sonores.